

## RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES PRÉSCOLAIRE

Année scolaire 2017-2018

### Niveau : préscolaire 5 ans

Voici des renseignements concernant les communications que vous recevrez au cours de la présente année scolaire.

Communications officielles de l'année	
<b>Première communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 13 octobre 2017.
<b>Premier bulletin</b>	Le bulletin vous sera acheminé <u>par courriel</u> dans la semaine du 13 novembre. Ce bulletin couvrira la période du <b>31 aout au 10 novembre</b> .
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin vous sera acheminé <u>par courriel</u> dans la semaine du 26 février. Ce bulletin couvrira la période du <b>13 novembre au 23 février</b> .
<b>Troisième bulletin</b>	<b>Note de la 3<sup>e</sup> étape</b> : le troisième bulletin vous sera acheminé <u>par courriel</u> au plus tard le 10 juillet 2018. Il couvrira la période du <b>26 février jusqu'au 22 juin</b> .

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire.

<b>Première communication</b>	Courte observation des premiers jours de classe.
<b>Premier bulletin (1<sup>re</sup> étape)</b>	Évaluation de 3 à 6 compétences (critères choisis en tenant compte d'une première expérience de vie scolaire).  Rencontre avec les parents.
<b>Deuxième bulletin (2<sup>e</sup> étape)</b>	Évaluation de 3 à 6 compétences avec une progression dans le choix des critères à évaluer.  Rencontre avec les parents est laissée à la discrétion de l'enseignante.  La compétence « se développer sur le plan sensoriel et moteur » fera l'objet d'une évaluation dans le cadre du cours d'éducation physique.
<b>Bilan (3<sup>e</sup> étape)</b>	Les six compétences seront évaluées, mais ne seront pas accompagnées de commentaires.

Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant.